



Cahier des charges Dispositif « Espoir + » Saison 2025-2026

L'accession à la performance désigne toutes les actions menées auprès d'un jeune ou groupe de jeunes en amont de la filière d'accès Haut Niveau, caractérisée sur notre territoire par le Pôle Espoir de Bordeaux.

Parmi ces actions, certaines sont issues des dispositifs fédéraux comme le Dispositif Avenir, le label Club Avenir et d'autres sont issues de la politique jeunes de la Ligue, comme les stages de perfectionnement, le dispositif Minibad-poussins ou encore les Dispositifs Espoir et Espoir +.

Préparer un jeune à l'accès Haut Niveau suppose l'aménagement et la recherche de performance dans tout l'environnement du joueur pour tendre vers les conditions de pratique d'un joueur en Pôle espoirs qui sont :

- Un volume d'entraînement hebdomadaire avec 4 impacts au minimum,
- Un suivi individuel relayé par une planification des séances d'entraînement et des compétitions,
- Un accompagnement sur les événements de référence.

Pour accompagner les Clubs néo-aquitains vers ce niveau de structuration ; à l'image du label Club Avenir pour la Fédération ; la Ligue Nouvelle-Aquitaine propose 2 dispositifs construits sur la base d'un cahier des charges :

- le dispositif Espoir
- le dispositif Espoir +

Le volume d'entraînement, l'organisation et l'encadrement des séances, la participation aux compétitions sont autant de critères qui permettent de favoriser la bonne formation du joueur.

Sur ce dernier, nous proposons un calendrier réunissant les compétitions, de niveau régional, national et international, les plus pertinentes.

Un Club s'inscrit dans le dispositif Espoir + par le biais d'une sélection préalable d'un ou de plusieurs joueurs, par le secteur Performance de la ligue, en plus des Pré-requis définis.













Cahier des Charges Dispositif Espoir +

Objectif général	 Former des jeunes joueurs pour les préparer aux exigences du badminton de Haut-Niveau. Leur donner les moyens d'accéder au Programme d'Accession Haut Niveau décrit dans le Projet de Performance Fédéral (listes espoirs, Pôles Espoir, Pôles France relève, collectifs nationaux). Impliquer les structures locales (Comités départementaux et Clubs) dans la conduite du projet. Améliorer les conditions d'entraînement des jeunes identifiés (volume et qualité).
Indicateurs de résultats	 Evaluation par le Responsable du pôle espoir et de la culture de la performance, en compétition ou entraînement Participation aux Dispositifs Avenir National (DAD, DAR, DAN) Entrée au Pôle Espoir Résultats sur les CEJ, le Championnat de France jeunes et les compétitions de référence.
Acteurs du « Dispositif Espoir»	 La Ligue, en tant que pilote du dispositif Le comité départemental en tant que structure accompagnatrice de proximité Le Club se portent garant de la bonne mise en place du projet : créneaux, moyens humains Le sportif et sa famille. Le jeune, en plus du volume de compétitions défini ci-dessous, s'engage à participer à tous les stages régionaux et participer au Dispositif Avenir. Plusieurs absences entraînent une sortie du dispositif.













	Public	Poussin 2, Benjamin 1 et 2, Minime 1 Les joueurs seront sélectionnés par le responsable du pôle espoir et de la culture de la performance, en début de saison. Un joueur pourra postuler par demande écrite auprès du responsable du pôle espoir et de la culture de la performance de manière individuelle ou via le club.
Pré-requis	Critères d'éligibilité	Participation à des compétitions nationales : Brassage National Poussin, Brassage d'Accession au CEJ ou Circuit Elite Jeunes. Soit le joueur a participé à ces circuits sur la saison précédente soit il doit y participer sur la saison en cours. • Poussin : Sélection via le profil du joueur : habiletés mentales, maturité et résultats • Benjamin 1 : Top 20 année d'âge + profil du joueur • Benjamin 2 : Top 16 année d'âge + profil du joueur • Minime 1 : Top 10 année d'âge + profil du joueur Le classement est un critère d'éligibilité mais ne garantit pas l'entrée dans le dispositif. Les habiletés mentales (combativité, gestion des émotions) et la maturité du joueur seront des critères qui impactent l'éligibilité du joueur. • répondre aux sélections de la ligue sur les stages et les compétitions • répondre à une sélection départementale pour une compétition (TRJ ou Coupe Nouvelle-Aquitaine) et un stage (minimum 1 journée)
	Encadrement et qualification	 Avoir un encadrant professionnel au minimum sur le créneau individuel hebdomadaire. 1 séance individuelle de 1h30 encadrée par un professionnel de l'activité. Les Séances collectives: 1 encadrant pour 6 joueurs. Niveau de diplôme minimum EB1. La préconisation est d'avoir un encadrement professionnel sur toutes les séances.
	Installations	 En séance collective : 1 terrain de badminton pour 3 joueurs. En séance individuelle : 1 terrain de badminton pour 1 ou 2 joueurs.













	Volume d'entraînement	Au minimum 4 séances de badminton/semaine : • 3 séances collectives d'1h30 effective au minimum, public jeunes ou adultes. (Répartition Club/ Comité au cas par cas) • 1 séance individuelle de 1h30 effective. • Contenus pilotés par le responsable du pôle espoir et de
Pré-requis	Engagement sur les Compétitions	 la culture de la performance en lien avec l'entraîneur Intégration de minimum 2 séquences de 30min de préparation physique personnalisées Le joueur doit participer au minimum aux compétitions de niveau régional ou supérieur. Il est recommandé de participer au minimum à une compétition internationale.

Structuration du club	 Avoir écrit ou écrire un projet Jeunes du club Si non, à travailler sur la saison avec l'accompagnement de la ligue et du comité Si le projet n'est pas finalisé à la fin de la saison, avoir fait au minimum une réunion avec un agent de développement de la ligue sur le sujet permettra de renouveler la conduite du dispositif sur la saison suivante
	S'inscrire dans le label Minibad Nouvelle-Aquitaine au plus tard pour la saison 2027-2028 pour renouveler la conduite du dispositif













- Le suivi global du dispositif est assuré par le responsable du pôle espoir et de la culture de la performance.
- Une convention sera signée par les différents parties.
- Les objectifs et axes de travail seront définis conjointement entre les cadres techniques et le responsable de la culture de la Performance. Les contenus seront en lien avec le Parcours de Formation du Jeune Joueur.
- Mise en œuvre et suivi du projet
- 3 réunions seront effectuées au cours de la saison (dont minimum 1 en présentiel) : une en début de saison, une à mi-saison en janvier et une en fin de saison en juin. Des entrées et des sorties peuvent être effectuées à ce moment-là. Les comités départementaux seront invités à participer à ces réunions
- Un bilan général est effectué à chaque fin de saison.
- La gestion des entraînements hebdomadaires est à la charge du club, il peut s'organiser avec son comité départemental en cas de besoin. La ligue peut faciliter la recherche d'encadrant ou de créneaux mais elle ne jouera qu'un rôle de facilitateur, en aucun cas, elle interviendra sur les relations contractuelles entre le club et l'entraîneur
- Rédaction de la convention d'engagement co-signée entre le joueur, les parents, le comité, le club et la ligue,
- Aide financière de 1500€ pour l'encadrement des joueurs et le déplacement sur les compétitions de référence. L'aide pourra être divisée entre le club et le comité en fonction de l'encadrement au prorata du taux d'encadrement.

Le versement s'effectuera en deux fois, soit 750€ après signature de la convention et 750€ au mois de mars après analyse de la mise en place des actions.

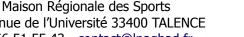
Etablissement d'un calendrier en début de saison

Accompagnement de la ligue

- Un suivi des joueurs régulier, le responsable du pôle espoir et de la culture de la performance contactera par téléphone le joueur (ou sa famille) ainsi que l'entraîneur du club au moins 1 fois par mois.
- Un positionnement de l'entraîneur du club de manière prioritaire sur une compétition nationale ou internationale dans le cadre de l'ETR dans la mesure du possible.
- Afin de faciliter une possible intégration dans la structure, le joueur pourra se voir proposer un entraînement au sein du pôle espoir. Celui-ci pourra se faire de façon hebdomadaire, bi mensuelle, mensuelle ou sporadique sur proposition du responsable du Pôle Espoir.









Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton









Signature des parents

Signature du jeune

Signature du club

Signature du comité départemental

Signature de la ligue Yannick Meunier, Directeur

> Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton Maison Régionale des Sports 2, avenue de l'Université 33400 TALENCE Tél. 05 56 51 55 43







